



Mme Dominique Quesne
Chemin de Luc
11200 LEZIGNAN-CORBIERES France

Tél. : 04 68 45 97 06 - Mobile : 06 78 69 92 24
Email : dominiquequesne@ifrace.fr
<https://www.formation-massage-energetique.fr>



Inscription à la Formation Praticien(ne) en Massage Détente Instantanée®

Madame - Monsieur

Nom - Prénom :	Profession :
Adresse :	Téléphone domicile :
Code postal et ville :	Mobile :
Date de naissance :	Email :

Vos informations sont réservées à l'**Institut Français du Corps et de l'Esprit** et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, contactez : **Mme Dominique Quesne – Chemin de Luc – 11200 LEZIGNAN-CORBIERES - France. N° Enregistrement CNIL : 1750171**

Selon l'article L.223-2 du code de la consommation, il est rappelé que le consommateur peut user de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique bloctel : bloctel.gouv.fr

Je m'inscris à la Formation Praticien(ne) en Massage Détente Instantanée® délivrée du samedi 11 juin (9h30) au dimanche 12 juin 2022 (17h30). Adresse de la formation : 21 rue du port 11120 ARGELIERS - France.

Je souhaite profiter de l'hébergement. Participation forfaitaire de 30€ TTC (Lire les conditions générales)

La facture de la formation vous sera remise le jour de votre arrivée.

J'accepte de recevoir la newsletter de l'IFraCE.

Je refuse de recevoir la newsletter de l'IFraCE.

Je déclare être informé des Conditions Générales de Mme Dominique Quesne, mentionnées ci-après et je les accepte sans réserve.

Date, nom, prénom et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé » :

MERCI D'ETABLIR VOTRE CHEQUE A L'ORDRE DE « Mme Dominique Quesne »

MERCI D'ENVOYER LE DOSSIER + LE REGLEMENT A :

Mme Dominique Quesne chemin de Luc 11200 LEZIGNAN-CORBIERES – France

Conditions Générales

Toute inscription à la formation de Mme Dominique Quesne implique la connaissance et l'acceptation entière des présentes Conditions Générales qui ont valeur de Contrat entre l'élève et Mme Dominique Quesne. L'élève reconnaît que cette formation n'est en rien une thérapie, ni individuelle, ni de groupe. L'élève a conscience que cette formation n'a aucun rapport avec un traitement médical ou une aide psychologique et ne s'y substitue en aucun cas. Si l'élève soupçonne ou sait qu'il souffre d'un quelconque problème d'ordre physique ou psychologique, ce dernier s'engage à suivre un traitement approprié jusqu'à amélioration complète avant d'entamer cette formation. L'élève reconnaît que cette formation n'a pas valeur de « diplôme » ou de « licence » en Psychothérapie. L'élève a conscience de se former uniquement à une pratique : le Massage détente instantanée®.

L'élève reconnaît à Mme Dominique Quesne le choix plein et entier de la manière dont cette formation sera délivrée et le droit d'inviter une ou des personnes pour animer l'une quelconque des sections du programme. L'élève reconnaît aussi qu'aucun enregistrement personnel (audio ou vidéo) ne sera autorisé durant cette formation. L'élève autorise Mme Dominique Quesne à utiliser d'éventuels enregistrements vidéo ou photos des formations où il est susceptible de figurer (droit à l'image). L'élève reconnaît qu'il pourra être renvoyé de tout ou partie de cette formation, sans aucun droit au remboursement, pour fausse déclaration lors de l'inscription, s'il venait à manquer à ses engagements d'assiduité en formation, à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou des autres élèves, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques, dont le ou les formateurs sont seuls juges. L'élève reconnaît que, pour des raisons de sécurité, d'éthique et pour le confort du groupe de formation, Mme Dominique Quesne se réserve le droit de refuser sans justification toute demande d'inscription à ses formations.

Tarifs

Le coût de la Formation Praticien(ne) en Massage Détente Instantanée® est fixé à 200 Euros TTC par élève.

Hébergement

L'Institut Français du Corps et de l'Esprit offre aux élèves le souhaitant, la possibilité d'être hébergé pendant la durée de la formation moyennant une participation forfaitaire de 30€ TTC. **L'hébergement est à réserver en cochant la case prévue à cet effet sur la première page de ce document et en ajoutant à votre règlement le montant forfaitaire de ce dernier. Faute de quoi la place sera attribuée à une autre personne sans possibilité d'y prétendre à nouveau.**

L'hébergement est assuré en chambre double (non mixte), l'élève devant apporter pour son couchage des draps 140x190 (dessous – dessus) et une taie d'oreiller. Les couvertures seront fournies si besoin.

Les repas ne sont pas compris dans l'hébergement et restent à la charge de l'élève. Une boulangerie et une épicerie située à proximité du lieu de l'hébergement permettront à l'élève de se procurer des produits frais. Les repas du midi pourront être pris en commun dans un restaurant proche du lieu de stage (environ 15€ TTC par repas). Les repas du soir seront laissés à l'initiative de l'élève qui pourra soit se rendre dans les restaurants proches du lieu de stage, soit confectionner ses repas dans l'espace cuisine sur le lieu du stage.

Médiation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr> Email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Paiement

Ne seront retenues que les inscriptions accompagnées de leur règlement complet : coût pédagogique 200€ TTC (possibilité de payer en deux fois (2x100€) le premier chèque sera alors encaissé à réception (après application du délai légal de rétractation) l'autre le mois suivant, plus éventuellement le forfait hébergement 30€ TTC.

Le chèque doit être libellé à l'ordre de « Mme Dominique Quesne ».

Désistement

L'élève est informé qu'il dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du présent contrat. **L'élève doit informer Mme Dominique Quesne par lettre recommandée avec accusé de réception.** Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus. Dans le cas d'un désistement **annoncé après le délai légal de rétractation**, aucun remboursement ne sera possible (**sauf cas de force majeure dument constaté**) les sommes versées seront intégralement reportables sur une autre formation de **Mme Dominique Quesne**.

Cas de force majeure dument constaté, les sommes versées seront remboursées sous 45 jours et après déduction de 10% du montant total T.T.C. pour frais de dossier et de traitement (sauf application du délai légal de rétractation).

Désistement pendant la formation en cas de force majeure dument constaté, dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.

Annulation - Report

Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est insuffisant, ou en cas de problèmes techniques, **l'Institut Français du Corps et de l'Esprit** se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.

Confirmation d'inscription et accès à la formation

Dès réception du présent document d'inscription renseigné, daté et signé par **l'élève**, et accompagné du règlement complet, **Mme Dominique Quesne** confirmera à **l'élève** sa participation à sa formation par tout moyen (téléphone, email, courrier postal, etc.).

Date, nom, prénom et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé » :